

16 Oyem-Bitam

Oyem/Remise de peines à la prison centrale

66 prisonniers bénéficient de la grâce présidentielle

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

LA grande cour de la maison d'arrêt de la prison centrale d'Oyem, chef-lieu du département du Woleu, a prêté dernièrement son cadre à la cérémonie de remise gracieuse de peine présidentielle. C'était en présence des autorités administratives, judiciaires et religieuses, des chefs de service, des responsables des forces de sécurité et de défense.

Au total, ce sont 66 détenus de cette prison d'Oyem qui ont été libérés d'office. Parmi eux figurent 41 Gabonais dont 5 femmes. Vingt-cinq étrangers, soit 23 hommes, ont bénéficié des remises de peines et ont été rapatriés dans leurs pays respectifs, pour non



Le procureur de la République Wilfried Boule s'adressant aux bénéficiaires de la grâce présidentielle.

détention de titres de séjour. Ils ont été mis à la disposition du service de l'immigration. Plusieurs temps forts ont marqué cet événement. D'abord l'intervention du directeur de la prison centrale d'Oyem, le capitaine Ismaël Ngoussi, au nom du Commandant en chef de la sécurité pénitentiaire qui,

situant la circonstance, a déclaré : « (...) la cérémonie à laquelle vous assistez ce jour trouve son intérêt dans l'application du décret no 0479/PR/MJGS du 08 septembre 2015 portant remise gracieuse des peines signé par le président de la République, chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, après l'examen des dossiers des



Le directeur de la prison d'Oyem, le capitaine Ismaël Ngoussi lors de son intervention.

détenus de la prison centrale d'Oyem. Cette cérémonie trouve son fondement dans les dispositions de l'article 23 de la constitution, repris par les articles 546 et 550 du code de procédure pénale, qui dispose que le président de la République a le droit de grâce et le pouvoir de libérer de manière discrétionnaire un délin-

quant condamné par le juge, quelle que soit la nature de l'infraction ». De son côté, le procureur de la République, Wilfried Boule, représentant le ministère public, s'est adressé aux détenus bénéficiaires de la grâce en ses termes : « En vous accordant cette remise, le chef de l'Etat, par sa magnanimité,

vous tend la main et vous démontre que vous n'étiez pas des personnes oubliées et rejetées par la société. Il espère que vous allez changer, afin de mieux s'insérer dans la société. Ce n'est la faute de personne si vous avez été ici ; c'est à cause des actes que vous avez posés(...) »

Il devait également attirer l'attention des étrangers en situation irrégulière, en les mettant en garde, ainsi que les récalcitrants qui tenteront de revenir d'une manière irrégulière, sans se conformer aux dispositions en vigueur dans notre pays.

S'adressant aux familles des détenus, il leur a demandé de ne pas les rejeter, mais de bien les encadrer et les aider à bien s'insérer dans la vie. « Partez et ne revenez plus », a-t-il lancé aux anciens détenus.



Les détenus frappés de la mesure de rapatriement dans leurs pays respectifs embarqués par le service d'immigration.



Une vue des détenus graciés munis de leurs certificats de libération.

Bikondom/Appui à l'éducation

Des kits scolaires pour les élèves d'Ekorété



La table des officiels lors de la cérémonie.

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

LES élèves de la zone de Bikondom peuvent s'estimer heureux et leurs parents soulagés, grâce à l'important don de kits scolaires que vient de leur apporter Angèle Chantal Oyono (épouse Mba Akué). Celle-

ci a tenu ainsi, en ce début de rentrée scolaire, à se manifester par les "valeurs de partage et de solidarité" à l'endroit des tout-petits du monde rural dont les parents sont souvent démunis. Au regard de l'intérêt social que revêtait cette initiative, des personnalités dont le sous-préfet Dagobert Essono-Nguema, le chef de canton Assoumou Nto-

kome, les chefs de regroupements de villages et les directeurs d'écoles ont assisté à l'évènement. Dans son propos, Angèle Chantal Oyono a souligné que par ce geste, elle veut contribuer au succès des enfants bénéficiaires à la fin de leur année scolaire. Elle a aussi indiqué que son don s'inscrit en droite ligne de la politique de partage prônée par le président de



Mme Angèle Chantal Oyono remettant un kit scolaire à une élève.

la République, qui invite chaque Gabonais à donner, en cultivant ainsi l'esprit de solidarité nécessaire en ces périodes de précarité et de pauvreté. Pour elle, la quantité, dans le cas d'espèce, n'est pas importante, mais la manière de donner et la nature de ce qu'on offre. Consciente de ce que les conditions de vie sont devenues de plus en plus pro-

blématiques pour les populations rurales, elle a pensé qu'elle pouvait soulager quelques-une d'entre elles en soutenant leurs enfants. Aussi, a-t-elle souhaité que les jeunes apprenants ayant reçu cahiers, stylos, sacs d'école, etc. utilisent à bon escient ces fournitures, en vue d'un meilleur rendement scolaire. Les résultats de fin d'année doivent s'en ressentir. Et ce n'est

qu'à ce prix qu'elle trouvera la satisfaction du geste accompli. Les uns et les autres ont salué ce geste de Mme Angèle Chantal Oyono, puisque cette dernière a été fortement remerciée par les populations pour cette initiative... Et pour le boeuf qu'elle a amené avec elle, pour leur permettre de passer le week-end en fête.